

gestion financière d'une entreprise / association

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
21 & 22/05/2026

Coût
850 €

Intervenant
Rudy JARDOT
Expert-comptable diplômé,
Commissaire aux comptes

Cette formation de 2 jours vise à familiariser chacun des acteur·rice·s et instances d'un service de prévention et de santé au travail avec le langage financier ainsi qu'à mieux comprendre les choix budgétaires opérés par les directions entreprises et / ou des associations. Cette formation peut compléter la formation spécifique à destination des membres de la commission de contrôle et du Conseil d'Administration.

objectifs

- ◀ Savoir lire et comprendre un bilan financier et un compte de résultat

public

Tout·e professionnel·le de santé au travail concerné·e (CSE, CMT...), membre d'un CA et/ou d'une commission de contrôle d'un SPST

prérequis

Exercer en santé au travail ou détenir un mandat d'administrateur·rice et/ou de représentant·e de la commission de contrôle d'un SPST

méthode pédagogique

- ◀ Formation présentielle
- ◀ Cas pratiques
- ◀ Simulations
- ◀ Klaxoon
- ◀ Jeu d'analyse financière

évaluation

- ◀ Vérification des acquis par QCM
- ◀ Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

jour 1

- ◀ Présentation des comptes annuels
- ◀ Lire en bilan
- ◀ Analyser un compte de résultat

jour 2

- ◀ Notions de besoins, de fonds de roulement
- ◀ Trésorerie
- ◀ Simulation
- ◀ Jeu d'analyse financière